Atchiengang Ngueyep, Ulrich Joel

Tel.: 00237 6 94 55 65 42/ 6 83 27 41 52

Courriel.: <u>ulrich.atchiengang@afreetech.com</u>

A Monsieur le Directeur Général Afreetech Cameroun

Yaoundé, le 19 Août 2024

Objet : Demande d'autorisation pour ajustement temporaire des horaires de travail

Monsieur,

Je vous écris pour solliciter une autorisation d'ajustement temporaire de mes horaires de travail afin de pouvoir participer au concours de sélection pour le Master 2 (M2), auquel j'ai été admis en tant que l'un des 15 étudiants présélectionnés sur 46P.

Ce concours, sur le campus, inclut des travaux de recherche ainsi qu'une présentation de nos travaux encadrée par des professeurs chaque vendredi. Pour pouvoir bénéficier pleinement de cet encadrement et de la préparation de ma présentation, je souhaiterais obtenir une autorisation pour travailler de 8h30 à 13h le vendredi et de rattraper le reste de ma demi-journée le samedi, de 9h à 16h30.

Je vous assure que cette adaptation temporaire ne nuira pas à la qualité de mon travail au sein de l'entreprise. Je m'engage à accomplir toutes les tâches nécessaires et à compenser le temps travaillé en dehors de ces heures ajustées, garantissant ainsi le respect de mes responsabilités professionnelles.

Je vous joins à cette lettre les documents justificatifs, incluant la liste des personnes présélectionnées, les procès-verbaux (PV), le terme de référence du concours ainsi que la fiche d'orientation de recherche. Mon domaine de recherche. Je suis convaincu que cette expérience sera bénéfique pour l'implémentation de l'un des services proposés que j'envisage proposer en entreprise, si cela est validé par la direction.

Je vous remercie par avance pour votre compréhension et reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour discuter des modalités de cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P.J

- Pvr se
- Liste des admins m1
- Orientations de recherche
- Terme de références du p2e2m2
- Programme de présélection des étudiants